

RÉUNION DE LA

Commission

Locale de

Développement

Rural

13.10.2016

ORDRE DU JOUR

20h



22h

- Approbation du PV de la dernière réunion
- Information au sujet des 3 dossiers rentrés dans le cadre du budget participatif
- **Retour sur les visites des experts SECURITE ROUTIERE**
- Suites et divers

APPROBATION DU PV DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE CLDR



**INFORMATION AU SUJET DES 3
DOSSIERS RENTRÉS DANS LE
CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF**



LE BUDGET PARTICIPATIF : POURQUOI ?

Aménagement et amélioration des lieux et locaux de rencontre dans les villages

Consultations → une multitude de souhaits, dans tous les villages de la commune



Amélioration des performances énergétiques des locaux de rencontre

Aménagement de maisons de villages et d'espaces de convivialité

Subventions DR

Budget participatif

Autres subventions

LE BUDGET PARTICIPATIF : COMMENT ?

Objet

« Contribuer en tout ou partie au financement de projets de petits aménagements de lieux ou de locaux de rencontre, repris dans le PCDR ».

Montant :

15.000€

Types de projets qui pourraient postuler :
D'abord des projets du PCDR

Conditions d'éligibilité

- Faisabilité technique
- Faisabilité financière

Critères de sélection du ou des projet(s)

1. Pertinence / utilité du projet en termes de convivialité, cohésion
2. Besoins encore non rencontrés
3. 1ère intervention
4. Pas d'autres sources de financement possibles
5. Pérennité du projet
6. Caractère original et/ou innovant
7. Qualité de l'aménagement proposé
8. Caractère concret et réaliste des résultats attendus
9. Dépenses raisonnables
10. Mobilisation des villageois

LE BUDGET PARTICIPATIF : COMMENT ?

Porteur de projet

- Soit ASBL, comité villageois, soit association de fait (min 5% des habitants)
- Indépendant de tous partis politiques

Constitution du jury :

- membres de la CLDR volontaires
- 1 par village
- pas d'élus
- 2, 3 membres « neutres »
- Impossibilité d'être juge et partie



VILLAGES	CANDIDATS
Chêne-Al'Pierre	Laurent Reynders
Dochamps	Jean-Luc Delafontaine
Fays	Annette Pirotte
Freyneux	José Tassigny
Grandmenil	Damien Lecart
Harre	Barthélémy Demoitié
La Fosse	Brigitte Grogard

VILLAGES	CANDIDATS
Malempré	Jacques Lesenfans
Manhay	Emmanuel Leboutte
Odeigne	Marie-Caroline Detroz
Oster	Monique Libotte
Roche-à-Frêne	Josiane Laval
Vaux-Chavanne	Aline Clesse

LE BUDGET PARTICIPATIF : COMMENT ?

Choix du/des projet(s)

- Examen individuel des projets (possibilité questions – relais FRW)
+ 1^{ère} cotation (échelle de 0 à 5 points + commentaires)
- Délibération en groupe – *fixée au 08 novembre 2016*
- 2^{ème} cotation individuelle

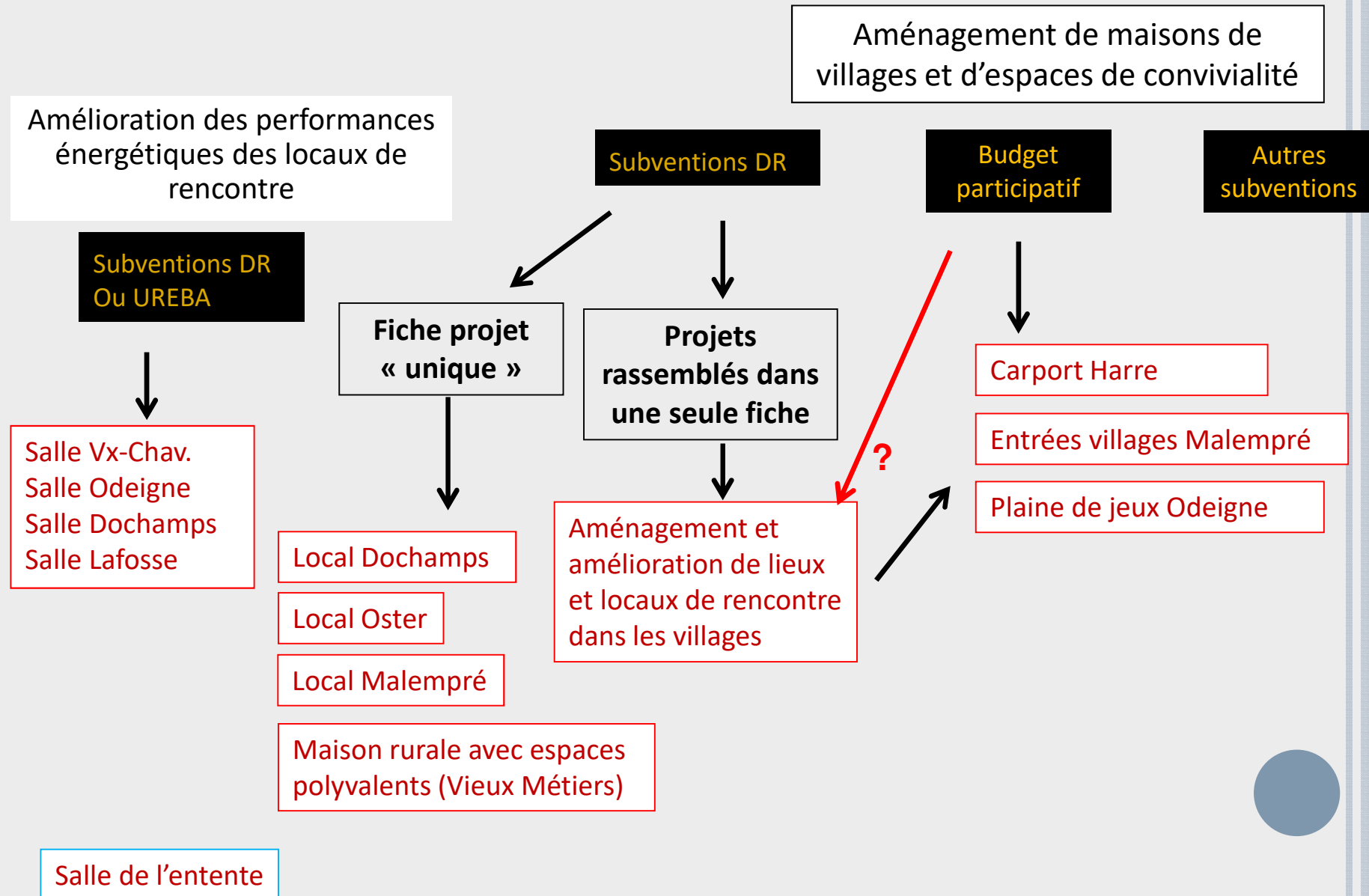
Attribution du budget au(x) projet(s) sélectionné(s) par le jury ;

- soit à un unique projet sur base du montant demandé
- soit solde au projet n°2 voire même n°3

- Si parité des projets, défense orale
- Délibération souveraine du jury et choix communiqué au CC
- Décision sans appel du jury



MODES DE FINANCEMENT POSSIBLES POUR CES PROJETS



INFO : 3 DOSSIERS « BUDGET PARTICIPATIF »

Harre

1. Quel est votre projet ?

Aménagement salle du presbytère de Harre. Installation d'un abri semi-fermé adossé au côté gauche du bâtiment. Voir photos ci-dessous.



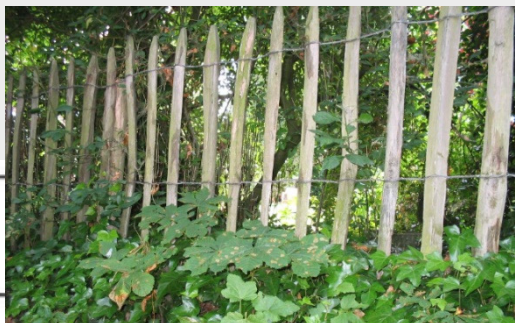
INFO : 3 DOSSIERS « BUDGET

Odeigne

1. Quel est votre projet ?

Dans le cadre de la sécurisation de la plaine de jeux situé sur une butte avec la route en contre-bas:

- 1-. aménagement d'une clôture en bois de châtaigner et de plantations de petits fruitiers afin de refermer le talus descendant directement sur la route;
- 2-. placement de deux jeux supplémentaires car les jeux déjà présents sur le site ont vieilli, une balançoire plus aux normes avait été enlevée et jamais remplacée;
- 3-. aménagement d'une table de pique-nique sous abri couvert vers le haut de la plaine pour profiter du panorama exceptionnel sur les collines boisées en face de la plaine.

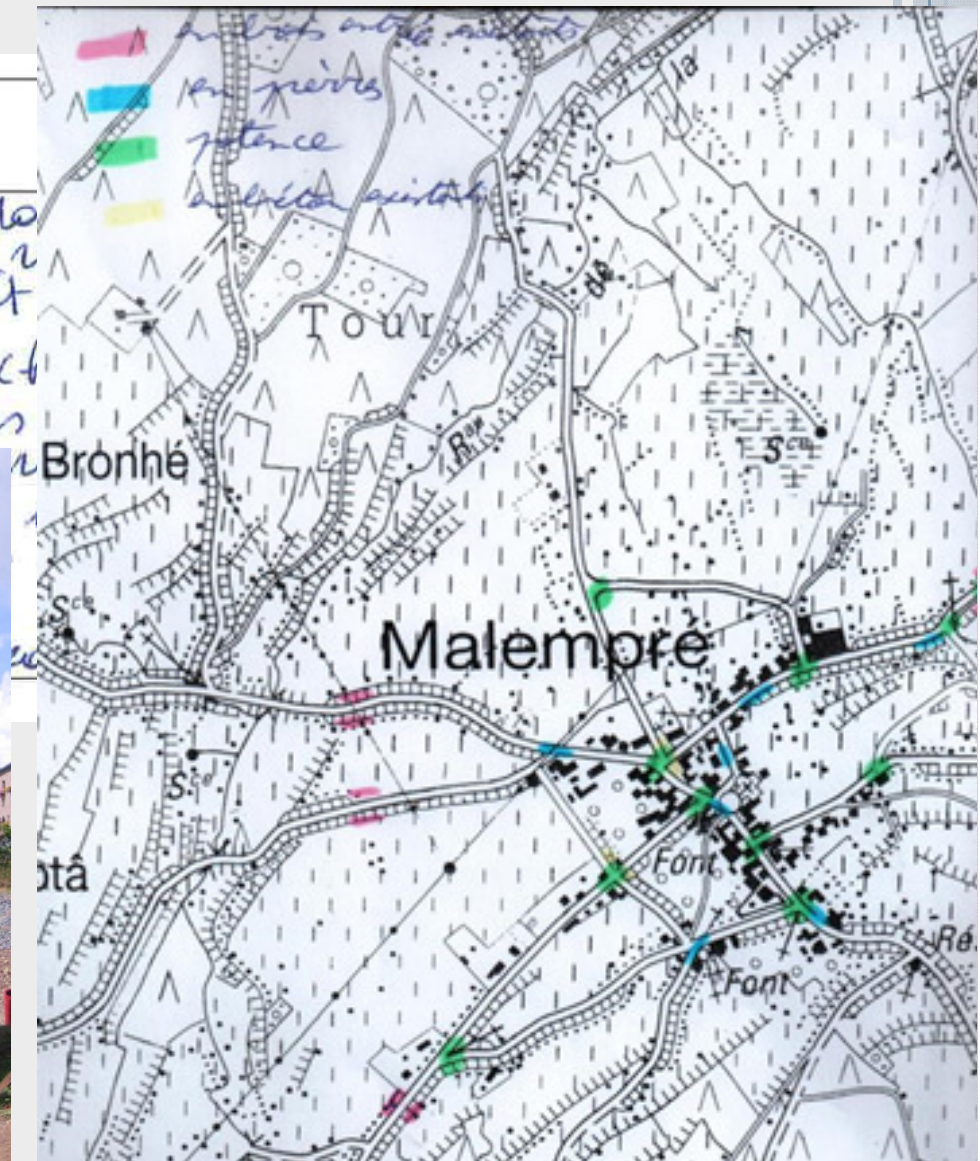


INFO : 3 DOSSIERS « BUDGET PARTICIPATIF »

Malempré

1. Quel est votre projet ?

Notre projet est de fleurir les axes Malempré et Haut-si-Plaut. Nous r en bas aux entrées du village soit entretenus par les riverains. Il fut un temps où Malempré et x des bois, à eau en source par les



**RETOUR SUR LES VISITES
DES EXPERTS
SECURITE ROUTIERE**





D'OÙ VIENT-ON ?

Avril –
septembre
2013

Consultations
villageoises



Visites de
villages



250 habitants donnent
leur avis en réunion



169 habitants participent
aux visites de villages



Une belle participation
aux réunions thématiques

En tout, 390 habitants ont eu l'occasion de s'exprimer !

RÉSULTATS DES CONSULTATIONS CITOYENNES

Découvrez les principaux sujets sur lesquels les habitants se sont exprimés ...

④ Nombre de fois que l'idée a été citée : dans la bulle

④ Cadre rouge : les faiblesses

④ Cadre beige : les atouts

Sécurité routière

491 ☹️

- Vitesse excessive entraînant une diminution de la qualité de vie, de l'insécurité pour les usagers faibles, un manque de sérénité et du bruit
- Manque d'aménagements pour ralentir la circulation ou des aménagements qui ne fonctionnent pas



Sécurité routière

491 ☹️

- * Vitesse excessive entraînant une diminution de la qualité de vie, de l'insécurité pour les usagers faibles, un manque de sérénité et du bruit
- * Manque d'aménagements pour ralentir la circulation ou des aménagements qui ne fonctionnent pas
- * Manque de sécurisation des automobilistes (signalisation, aménagements carrefours)
 - ⇒ Proposition : Aménagements pour la sécurité des usagers faibles (trottoirs, pistes cyclables, passages piétons, éclairage, rue jeux, ...)
 - ⇒ Proposition : Dispositifs ralentisseurs
 - ⇒ Sensibilisation (panneaux sympas,..)



Ames

230 ☹️

Manque de structure d'accueil, d'encadrement et d'activité pour les aînés.

⇒ Proposition : Création d'une maison de repos (et de soins), logements pour personnes à mobilité réduite, maison intergénérationnelle

⇒ Proposition : Développer les services permettant de garder les aînés à domicile (repas, soins, livraison de courses, aménagement des maisons, centre en journée, ...)

- Présence d'associations dynamiques pour les aînés (3x20, Alzheimer café)
- Existence de services d'aide (repas, aide familiale, ...)

27 😊





D'OÙ VIENT-ON ?

Avril –
septembre
2013

Mai 2014

Décembre 2014

Consultations
villageoises



Visites de
villages



Mise en place
de la CLDR



Validation stratégie
/ CLDR et / CC



PROJET	OPPORTUNITÉ	INDICATEUR	INDICATEURS CLDR/CC	INDICATEUR CLDR/CC	ALTERNATIVE
HAUTER-NORMANDIE - Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, démographie					
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative
Projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral	Opportunité de la CLDR	Indicateur de la CLDR	Indicateurs de la CLDR/CC	Indicateurs de la CLDR/CC	Alternative



LA MOBILITÉ / SÉCURITÉ : STRATÉGIE

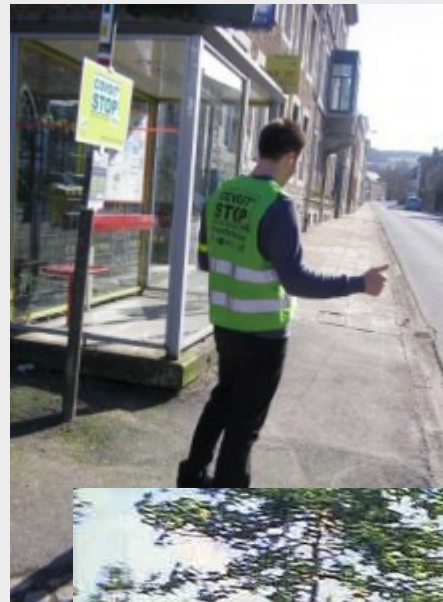
- Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail
- Limiter l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants
- Assurer le bon état des voiries



LA MOBILITÉ / SÉCURITÉ : PROJETS

Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle

*Ex : élargissement possibilités recours au proxibus (selon règlement du TEC),
plan de déplacements scolaires, initiatives en faveur du covoiturage, ...*



LA MOBILITÉ / SÉCURITÉ : PROJETS

Réalisation d'un réseau de voies lentes accessibles aux piétons et vélos dans et entre les villages

Ex : identification et priorisation des aménagements, tracés alternatifs, RAVEL, ...



**Subvention
DR**



LA MOBILITÉ / SÉCURITÉ : PROJETS

Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune :

Préalable : identifier les priorités

Ex d'aménagements : casses-vitesse, rétrécissements voiries, marquages, chicanes, feux, éclairage, signalisations, ...

Ex contrôle : radars préventifs, répressifs, verbalisation, ...

Ex sensibilisation : permis à points, panneaux, opération « routes réservées aux enfants », infos sur les « résultats » radars, ...



**Subvention
DR**





D'OÙ VIENT-ON ?

Avril –
septembre
2013

Mai 2014

Décembre 2014

Avril –
Novembre 2015



Consultations
villageoises



Visites de
villages



Mise en place
de la CLDR



PROJET	ÉQUIPEMENT	ÉNERGIE	INFRASTRUCTURES TRANSPORTS	INFRASTRUCTURES GÉNÉRALES	ALIMENTAIRE
HAUTER-NORMANDIE - Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, démographie					
Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public
Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public
Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public
Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public	Projet de construction d'un bâtiment public

Validation stratégie
/ CLDR et / CC



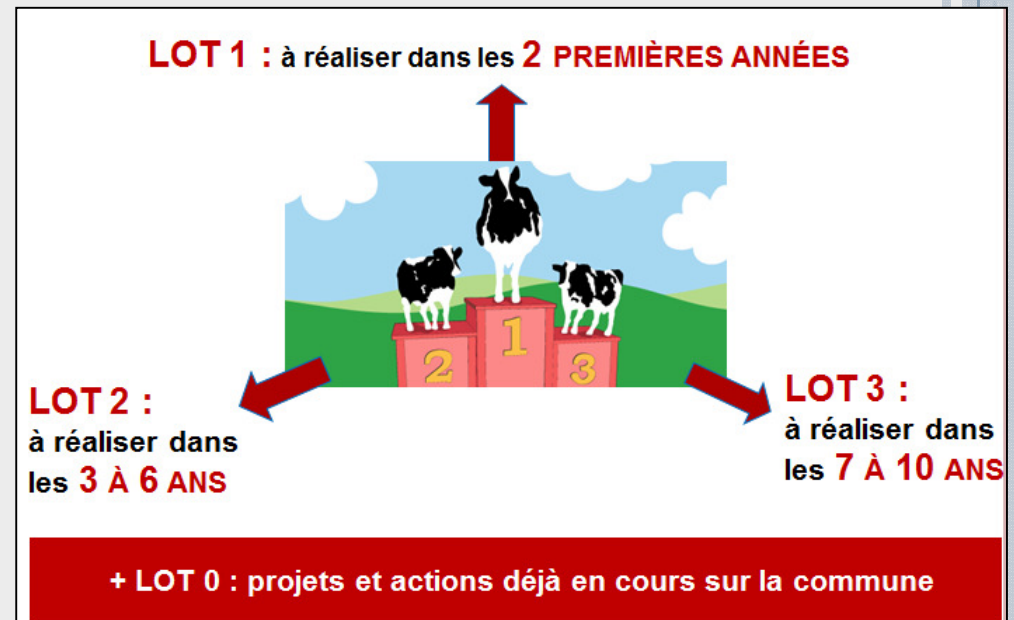
Travail CLDR sur
projets + priorisation



CLASSEMENT DES PROJETS

Éléments pris en compte :

- pré-priorisation de la CLDR
- priorités du Collège
- éléments objectifs
- nombre maximal de projets réalisables sur 2 ans
- équilibre entre projets matériels (PM) et immatériels (PI) dans chaque lot.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LOT 0	
1	Créer un centre médical de proximité / une maison médicale
2	Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme
3	Création et entretien des plaines de jeux
4	Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps
5	Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes
4	Aménagement de la salle de l'entente à Manhay en une maison rurale
6	Identification des zones à traiter en terme de sécurité routière + Réalisation d'un plan communal de mobilité
7	Création d'une plate-forme interservices au sein de l'administration communale
8	Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif

Plan Communal de Mobilité : engagement d'1/4 temps au budget 2016

Mode moins rapide

Identification des zones à traiter :

- Fiches sécurité à remplir par les habitants
- Visites de terrain avec les experts

Mode rapide

LOT 1	
1	Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay
2	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)
3	Aménagement du centre de Manhay
4	Aménagement d'un musée de la vie rurale et d'un hall de stockage à Vaux-Chavannes
5	Elaborer un schéma de développement communal
6	Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune
7	Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile
8	Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature
9	Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers
10	Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux
11	Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pourquoi remplir des fiches ?

Enormément de problèmes évoqués en consultation

Nécessité de faire : une analyse

- un tri ➤ Problèmes relevant d'un **sentiment** d'insécurité
- Petits problèmes facilement résolubles
- Gros problèmes difficilement résolubles

Fiche descriptive « Sécurité routière » village de CHÊNE al PIERRE

A rentrer à la commune, bureau de l'urbanisme, Stéphanie Hoheiser
pour le 15/01/2016

Village :

1. Localisation du problème (nom de rue, lieu-dit, carrefour):

2. Exposé du problème (+ éventuellement photos, plan, schéma...):

3. Signalisation existante (panneaux, marquage au sol,...):

4. Lieux publics proches (église, salle, local de réunions, école, home, services administratifs, commerces...):

5. Largeur de la voirie :

A FAIRE

Complétez pour votre village, la fiche descriptive « sécurité routière » (ci-joint) et pour ce faire, **pointez, dans la zone d'habitat, l'endroit / le tronçon stratégique :**

- situé à proximité ou donnant accès à des lieux fréquentés (école, service, commerce, salle de village, ...) et où se pose un sérieux souci de sécurité pour les usagers lents (piétons, cyclistes)
- De même que, s'il y a lieu, le tronçon où les automobilistes sont gravement mis en danger (vitesse, visibilité, croisement charroi lourd, ...)

Soyez sélectif, il ne s'agit pas d'inventorier tous les petits problèmes de toutes les rues du village, mais bien **le gros « point noir » du village**. S'il y en a toutefois plusieurs, utilisez une fiche pour chaque tronçon. Gardez à l'esprit que les coûts d'aménagement sont souvent importants, que les budgets ne sont pas extensibles, qu'il faut donc éviter de se disperser et pour cela, cibler l'endroit où il sera le plus utile d'intervenir !

A NE PAS FAIRE

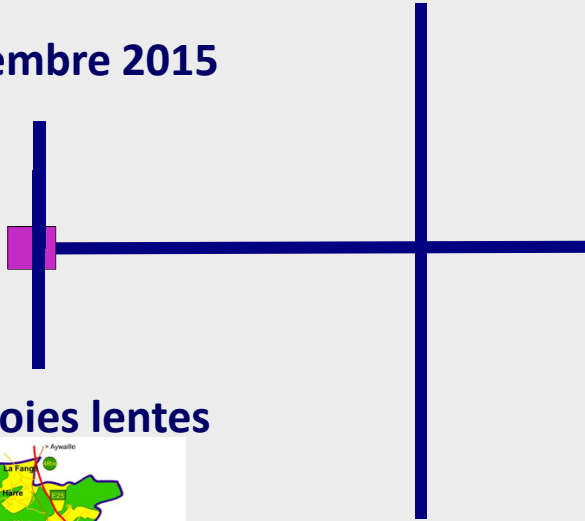
- Evoquer des problématiques trop générales, non ciblées (« on roule trop vite dans le village »)
- Se concentrer sur son « devant de porte » uniquement
- Manquer de précision sur le descriptif et la localisation du problème



D'OÙ VIENT-ON ?

Janvier 2016

Décembre 2015



GT voies lentes



Réception 10 fiches
sécurité routière

Vaux-chavanne,
Grandmenil, Lafosse,
Oster, Dochamps,
Odeigne, Chêne al
Pierre, Harre, Gays,
Roche-à-Frêne

Fiche descriptive « Sécurité routière » village de Harre, Champ de Harre et La Fange

Rues représentées en réunion : Châtagnier, Coton, Teye D'Iaco et carrefour de La Fange (avec la Balcon N30 et Fay, et les Tailles) Les autres rues ont été énumérées.

D'un point de vue global, la densité de la circulation et la vitesse des véhicules sont les principaux points noirs en termes de sécurité routière. Pour la mobilité dans son ensemble, il apparaît également une absence générale d'infrastructures pour les usagers faibles (piétons, cyclistes, cavaliers). Les « cases vitesse » de type coussin berlinois de la rue du Châtagnier (à sur les 5 dispositifs) ne servent pas à grand-chose d'un point de vue limitation de vitesse, et d'une manière plus générale obligent même les piétons à devoir emprunter la route pour les contourner. (Possibilité de se faufiler le long des haies, parfois...)

Exemple de ralentisseur problématique pour les piétons et les voitures (agressif voire dommageable)



Méthode de travail :

Le réseau villageois a été analysé dans son ensemble. Le but étant de trouver des solutions sans créer de problèmes ailleurs. Il a été également tenu compte de l'influence de certaines chaussées sur d'autres : la sortie de l'E25, l'influence la N30 qui peut influencer Harre et La Fange, Saint-Antoine

ROCHE

1. Localisation du problème (nom de rue, lieu-dit, carrefour) :

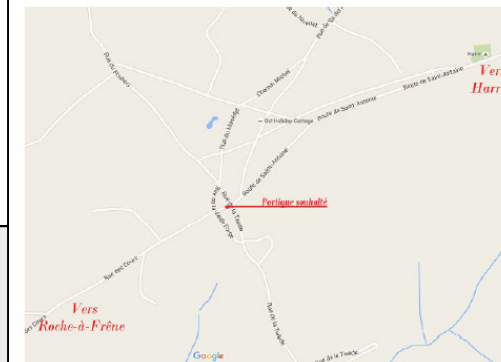
Rue fontaine des chevaux

2. Exposé du problème (+ éventuellement photos, plan, schéma...) :

- Entre les deux ralentisseurs de vitesse (aux extrémités du village), les véhicules ré-accélérent et dépassent largement la vitesse autorisée (50km/h).
- Ligne rouge (figure 2) : absence de zones piétonnes à des endroits dangereux et avec une mauvaise visibilité.
- Point rouge (figure 2) : zone excessivement dangereuse pour voitures et piétons, aucune visibilité à droite, vers le haut du village et obligation de traverser pour les piétons, alors que la visibilité est très mauvaise et que les voitures roulent vite.
- Pas d'accès sécurisé pour les enfants qui arrivent et viennent reprendre le bus, Du côté droit en descendant le village (espace aménagé par la commune après les visites de village, mais fort étroit et sans abri, donc s'il peut, ils doivent attendre en face et traverser au dernier moment, excessivement dangereux.



- Cette solution enrayerait le phénomène de "transit intempêtif" entre la E25 et la N806 et éviterait le passage de camions dans la dangereuse descente de Roche-à-Frêne.
- Le village de Roche-à-Frêne serait toujours accessible pour des gros camions (si besoin est) à condition qu'ils viennent et repartent par la N806.





D'OÙ VIENT-ON ?

Décembre 2015

Janvier 2016

Janvier – Mars 2016

Juin 2016



GT voies lentes

Réception fiches
sécurité routière

Carrefour Manhay

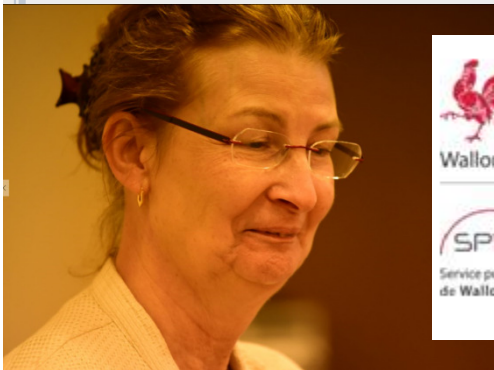
Réunion Collège –
Manhay

Réunion MET - Arlon

Visites des experts



LES EXPERTS



Wallonie



Corine LEMENSE
Inspecteur Sécurité routière

+32 81 77 30 97 • +32 474 92 68 76

corine.lemense@spw.wallonie.be

Boulevard du Nord, 8
5000 NAMUR

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DES ROUTES

Département de la Sécurité, du Trafic et de la Télém

Direction de la Sécurité des Infrastructures routières

<http://www.wallonie.be> • N° Vert : 0800 11 901



Michèle Guillaume
Senior Expert

Chaussée de Haecht 1405
1130 BRUXELLES
Tél: +32 2 244 14 34

Site web: www.ibsr.be
E-mail: Michèle.Guillaume@bivv.be




IBSR

Institut Belge pour la Sécurité Routière



VISITES SÉCURITÉ ROUTIÈRE : SUIVI

LOCALISATION	PROBLEMES évoqués par les citoyens	PERCEPTION DES EXPERTS Problèmes avérés ? Oui/non - explications	SOLUTIONS Aménagements et/ou mesures pour améliorer le sentiment de sécurité tenant compte de l'efficacité / du coût / de l'impact visuel / des contraintes (charrois, bruit, ...)
<h2>Roche-à-Frêne</h2>			
<p>Traversée du village de R-à-F</p>	<p>Irrespect de l'interdiction des plus de 7,5T</p> <p>Circonstances aggravantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue très sinueuse avec une pente de 13% sur 2,5km. • Voirie avant le village en mauvais état et beaucoup plus étroite (3,40m aux bulles à verre) et les accotements ne sont pas stabilisés ». <p>Solutions proposées</p> <p>Poser un portique (calibré en hauteur) entre les deux premières maisons de la rue des cours à Fays qui empêcherait les camions (qui n'ont rien à y faire) de se rendre vers Roche-à-Frêne.</p>	<p>Le portique n'est pas une bonne solution ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'expérience, il est rapidement arraché par le passage d'un camion (notamment camion poubelles !) - Les habitations entre lesquelles le portique devrait prendre place sont des bâtiments patrimoniaux, un portique dénoterait dans ce cadre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut dévier le trafic camions avant qu'il arrive à cette entrée vers Roche-à-Frêne ; prévoir un panneau en amont qui limite le passage via une indication de longueur maximale. • Fermer le passage entre les deux bâtiments et empêcher tout passage ; soit en implantant de grosses pierres de bordure anciennes (type entrée de château), soit en implantant en plein milieu des bacs de fleurs ou de légumes (1). • Le passage des habitués, riverains, livreurs, ... pourra s'effectuer via les deux boucles (une à droite, l'autre à gauche). A l'entrée de ces boucles, implanter les panneaux d'interdiction au plus de 7T (2, 3, 4). Les camions seront alors redirigés vers Barvaux à droite ou Deux-Rys à gauche. • Se renseigner quant au passage du TEC. • Consulter les riverains habitant les 2 maisons concernées. 

VISITES SÉCURITÉ ROUTIÈRE : SUIVI

■ Type 1

Travaux / mesures rapidement réalisables avec les ressources internes.

■ Type 2

Travaux / mesures réalisables en interne mais nécessitant un peu de matériel supplémentaire (le matériel est indiqué).

■ Type 3

Travaux / mesures nécessitant beaucoup de matériel, des compétences externes ou des analyses supplémentaires.

- Redélimiter la zone 30 aux abords de l'école.
- Refaire le marquage du passage pour piétons, trop peu visible actuellement.
- Remplacer le panneau "Circulation locale" par un panneau "Excepté riverains".
- Retirer le panneau agglomération et le remplacer par un panneau "Zone de rencontres".
- Mettre en place des rétrécissements à l'aide de plots rouges et blancs.
- Profiter des prochains travaux sur la voirie pour réaménager complètement le centre du village et en faire un espace de rencontre.
- Donner la priorité aux usagers faibles.

VAUX-CHAVANNE

Rue du Haut-Vâ – Rue des Boussines



PERCE Problèm

- Voirie ré
- Panneau
- Passage
- autre loc
- Route tr
- Abords p
- Panneau
- Rue des
- Proposit
- Proposit
- Proposit

SOLUTIONS préconisées

- Placer un panneau de limitation de vitesse à 70km/h dans le sens Liemeux – Vaux-Chavanne.
- Diminuer la signalisation sur cet axe.
- Supprimer le panneau F7 (fin d'autoroute).
- Effacer le passage piéton actuel.
- Analyser le trafic (nombre de véhicules et vitesse).
- Revoir la circulation directionnelle.
- Aménager une bande cyclable avec chevrons de Vaux-Chavanne vers Liemeux.
- Aménager, éventuellement, un accotement piétons + cyclistes.
- Supprimer le marquage axial, sauf dans les virages.
- Réaliser le marquage des bords de la chaussée afin de maintenir une largeur constante.

Aucune

on ?

VAUX-CHAVANNE

Chemin du Coignelot

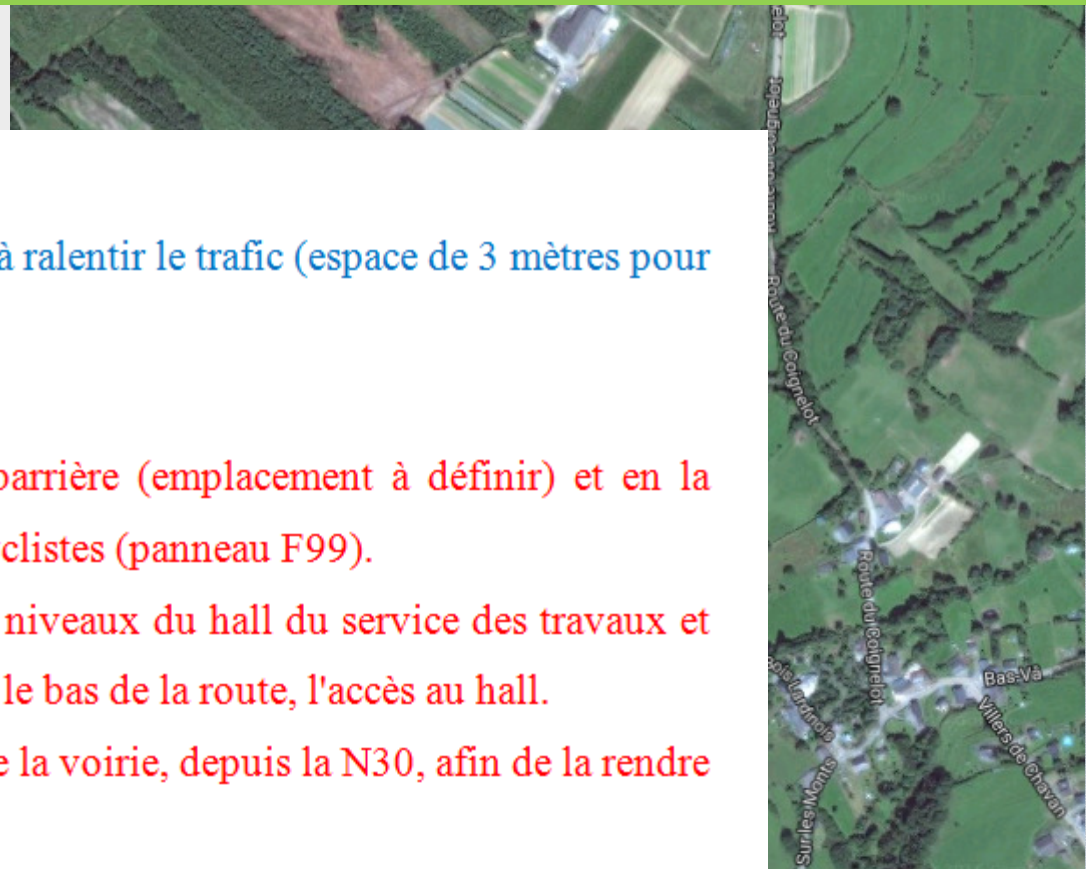
PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- D'abord objectiver le problème via comptage pour évaluer importance transit et vitesse.
- Les utilisateurs sont principalement des locaux ; il faut connaître pour emprunter cette issue. Donc nécessité d'une sensibilisation !
- *Proposition casse vitesse* : pas bonne car rue trop pentue

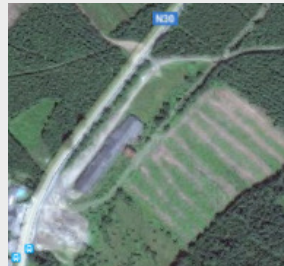
SOLUTIONS préconisées

- Placer un panneau "Ralentir".
- Remettre en place les bacs à fleurs destinés à ralentir le trafic (espace de 3 mètres pour le passage).
- Limiter l'accès à la voirie :
 - Soit en fermant la route par une barrière (emplacement à définir) et en la réservant aux piétons, cavaliers et cyclistes (panneau F99).
 - Soit en coupant la voie en deux au niveau du hall du service des travaux et laissant ainsi, par le haut comme par le bas de la route, l'accès au hall.
 - Soit en raclant le tarmac à l'entrée de la voirie, depuis la N30, afin de la rendre inconfortable pour les voitures.
- Aménager un ilot directionnel à la fin du Chemin du Coignelot.



VAUX-CHAVANNE

Chemin des monts



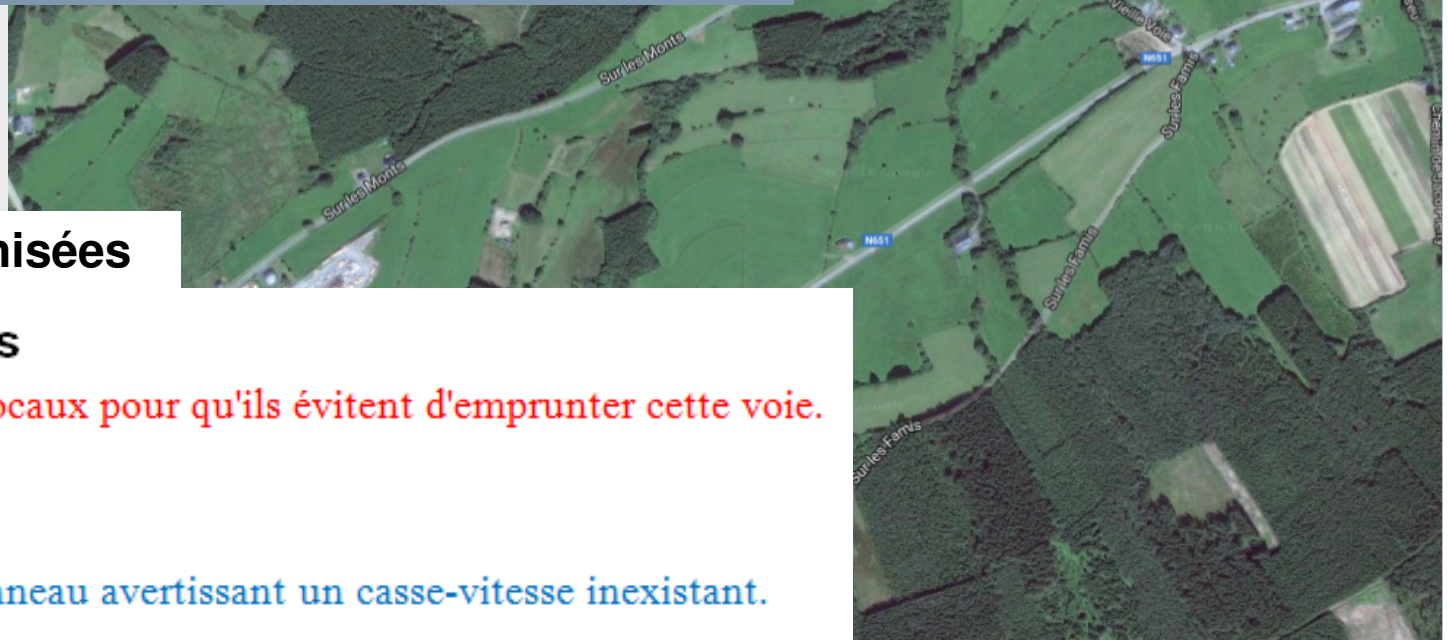
PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- Analyse globale nécessaire dans cadre réfection chaussée.
- Voir aussi impact aménagement carrefour de Manhay.
- Analyser trafic pour déterminer proportion transit et locaux.
- *Proposition aménagement chicanes*; n'engendrera pas de modifications des comportements.
- *Proposition de mise à sens unique*; pas bonne idée car pas compatible avec largeur chaussée.

PROBLEMES évoqués par les citoyens

Voie parallèle à rue Haut-va vers Manhay, sert de raccourci



SOLUTIONS préconisées

Chemin des Monts

- **Sensibiliser les locaux pour qu'ils évitent d'emprunter cette voie.**

Rue Drî l'Cheslain

- **Supprimer le panneau avertissant un casse-vitesse inexistant.**

VAUX-CHAVANNE

Rue Villers de Chavan



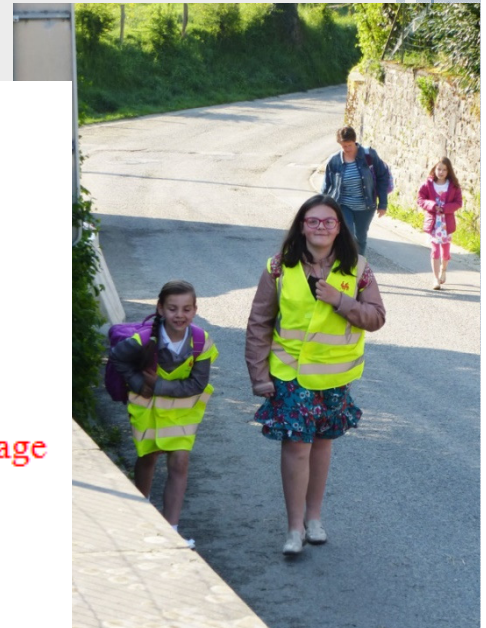
Éléments à éviter : Intégrer un éclairage qui dénaturerait le centre du village.

Remarque : des travaux importants sur la voirie sont prévus à cet endroit dans le courant de l'année 2017.

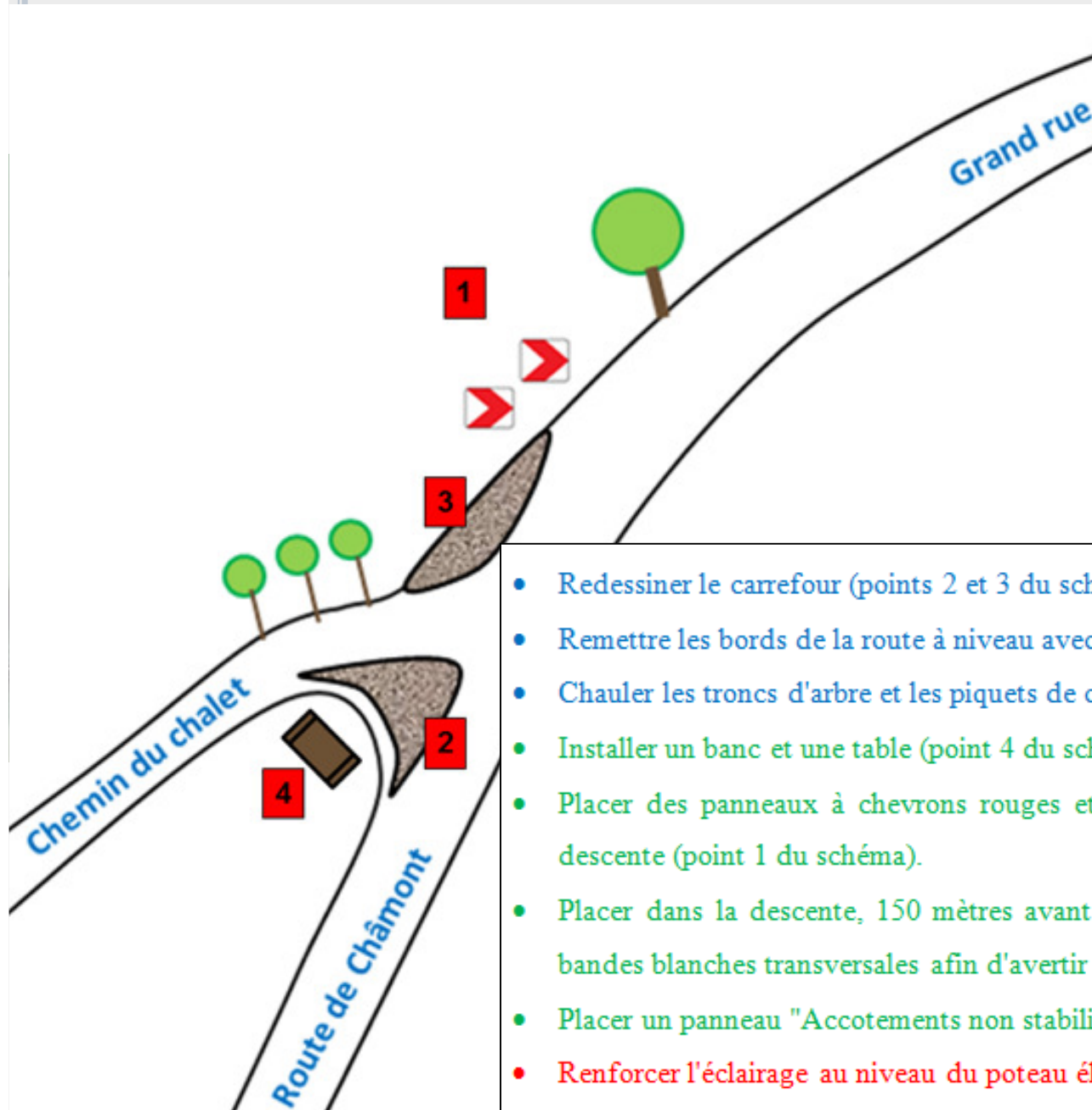


SOLUTIONS préconisées

- Redélimiter la zone 30 aux abords de l'école.
- Refaire le marquage du passage pour piétons, trop peu visible actuellement.
- Remplacer le panneau "Circulation locale" par un panneau "Excepté riverains".
- Retirer le panneau agglomération et le remplacer par un panneau "Zone de rencontres".
- Mettre en place des rétrécissements à l'aide de plots rouges et blancs.
- Profiter des prochains travaux sur la voirie pour réaménager complètement le centre du village et en faire un espace de rencontre.
- Donner la priorité aux usagers faibles.



GRANDMENIL



SOLUTIONS préconisées

- Redessiner le carrefour (points 2 et 3 du schéma).
- Remettre les bords de la route à niveau avec de la ballaste.
- Chauler les troncs d'arbre et les piquets de clôture le long de la voirie.
- Installer un banc et une table (point 4 du schéma).
- Placer des panneaux à chevrons rouges et blancs dans le virage, dans le sens de la descente (point 1 du schéma).
- Placer dans la descente, 150 mètres avant le virage, des billes réfléchissantes et des bandes blanches transversales afin d'avertir le danger.
- Placer un panneau "Accotements non stabilisés"
- Renforcer l'éclairage au niveau du poteau électrique déjà présent.

LAFOSSE

Rue du Pâchis



PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- Objectiver nombre et vitesse véhicules
- Route étroite, n'incite pas à vitesse.
- Casse vitesse bien positionné, efficace.
- Lafosse = petit village ; aux piétons de reprendre possession de l'espace public ! Apprendre aux enfants comment se déplacer sur la route.

SOLUTIONS préconisées

- Repositionner les panneaux F1 et F3 actuellement trop éloignés du bâti.
- Placer, éventuellement, une silhouette d'enfant en face du panneau agglomération.
- Ajuster l'emplacement du panneau annonçant le casse-vitesse (150 mètres en amont) ou adjoindre un panneau additionnel précisant la distance du casse-vitesse.
- Analyser le trafic (nombre de véhicules et vitesse)

Remarque : les aménagements aux alentours de l' au début. Les experts suggèrent de te de l'efficacité de ces mesures.

Rue Fontaine des Chevaux



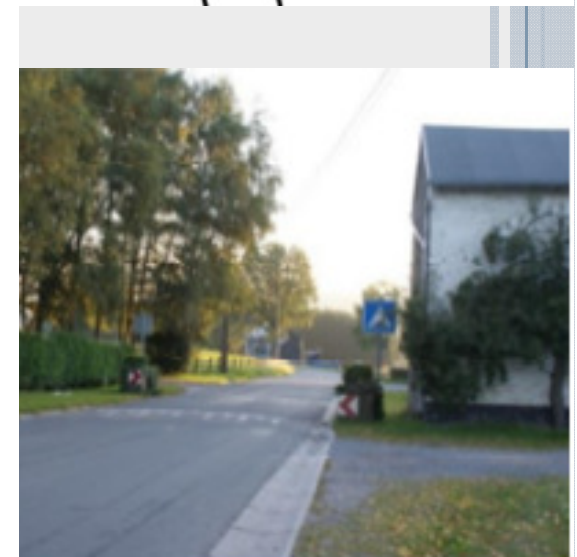
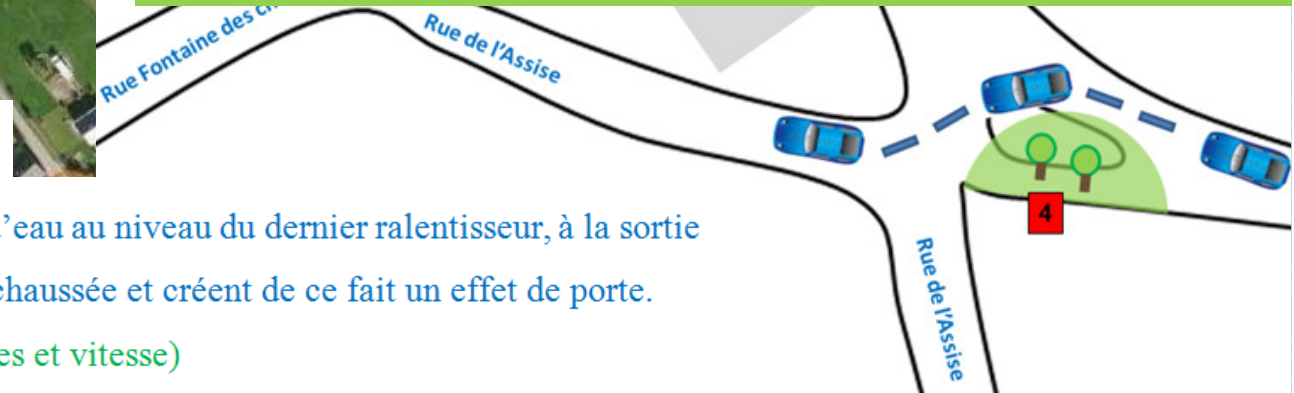
SOLUTIONS préconisées

- Remettre les pots de fleur sur le filet d'eau au niveau du dernier ralentisseur, à la sortie du village, afin qu'ils mordent sur la chaussée et créent de ce fait un effet de porte.
- Analyser le trafic (nombre de véhicules et vitesse)
- Aménager un espace de convivialité au niveau de l'église :
 - Modifier le revêtement de sol devant l'église, en intégrant le parvis (point 1 du schéma). Utiliser des pavés pour ralentir le trafic (inconfort + effet visuel).
 - Fermer la rue de l'ancienne laiterie (point 2 du schéma) avec au choix des bacs, une haie, une palissade, un mur...
 - S'approprier la rue de l'ancienne laiterie pour la convivialité, installer des bacs de légumes ou d'autres éléments (point 3 du schéma).
 - Agrandir l'ilot de verdure derrière l'église afin d'imposer aux véhicules de passer via la voirie redessinée (point 4 du schéma).

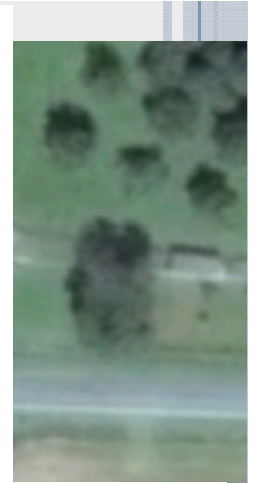
PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- Objectiver nombre et vitesse véhicules; faire la part entre constat ou impression
- *Proposition zone marquage rouge* ; pas bonne idée ; cela accentuerait effet « routier », induisant du coup davantage de vitesse.
- *Demande aubette de bus*, non fondée.



- Réaménager le carrefour afin d'avoir un tracé de largeur constante :
 - Soit en plaçant des îlots légèrement surélevés pour rendre inconfortable le passage pour les voitures (points 1 et 2 du schéma).
 - Soit en sciant l'asphalte et en intégrant du schlamm coloré.
- Réutiliser l'espace devant la brasserie pour rendre visible l'activité en y installant la terrasse (point 4 du schéma). Affecter l'espace privé sur le côté à du stationnement (point 5 du schéma).
- Tracer un cheminement visuel (en pavés par exemple) depuis la chapelle jusqu'à la fontaine (point 3 du schéma).

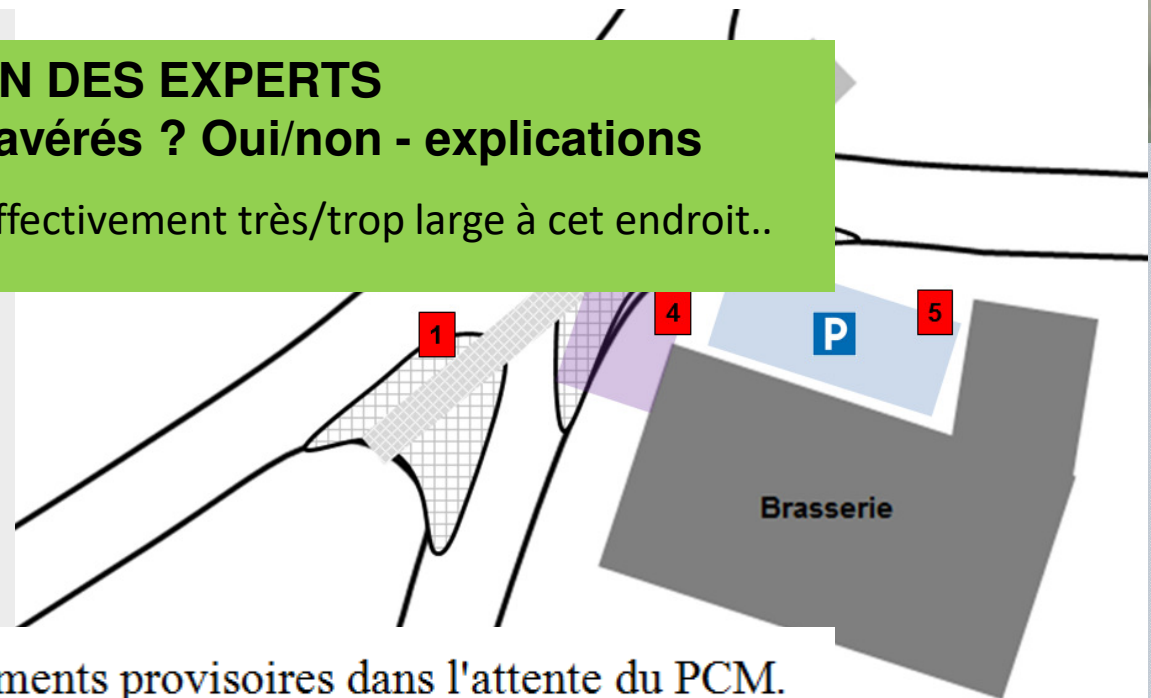


SOLUTIONS préconisées

PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- La voirie est effectivement très/trop large à cet endroit..

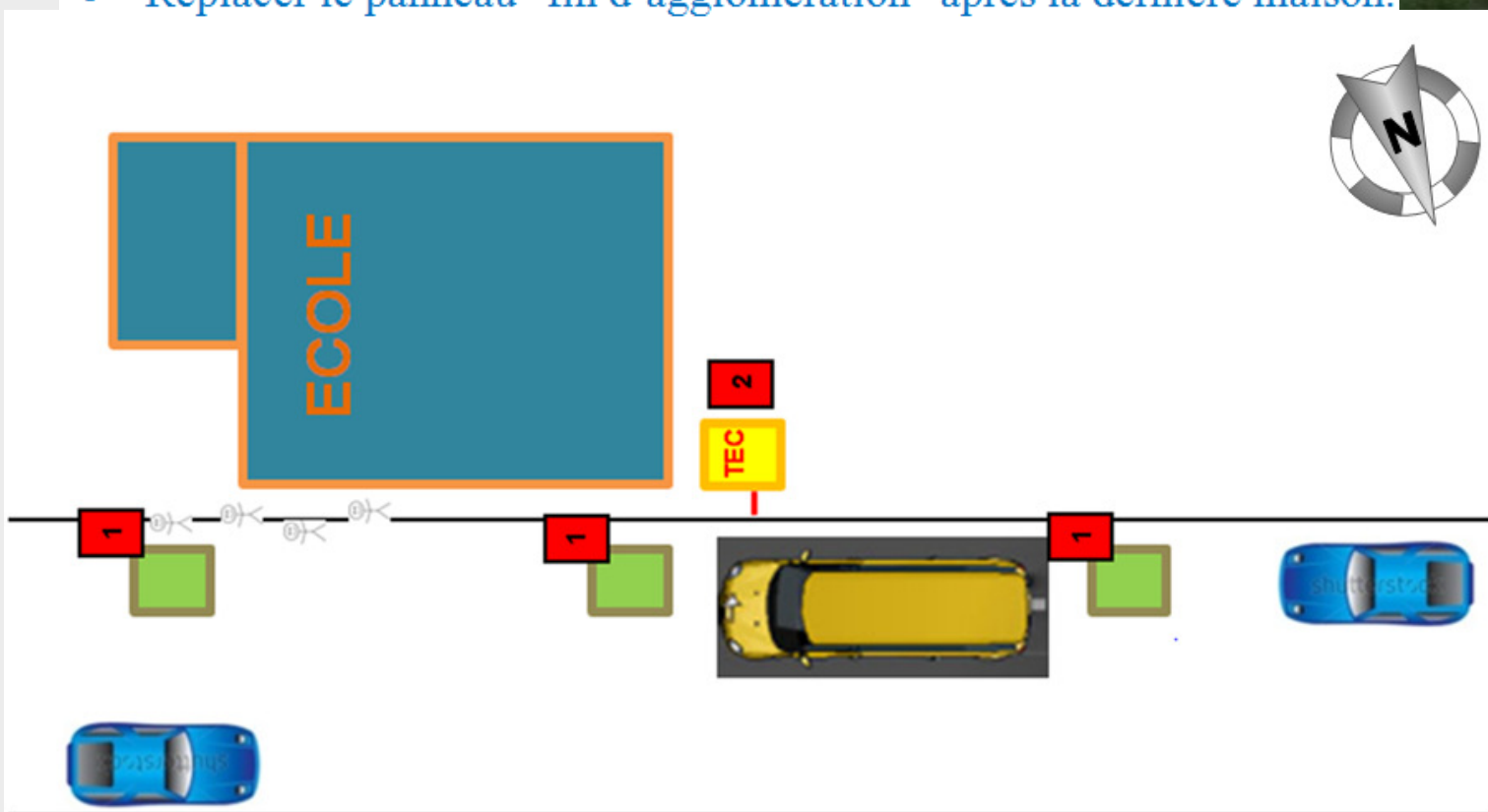


Remarque : procéder à des aménagements provisoires dans l'attente du PCM.

Rue des Ecoliers

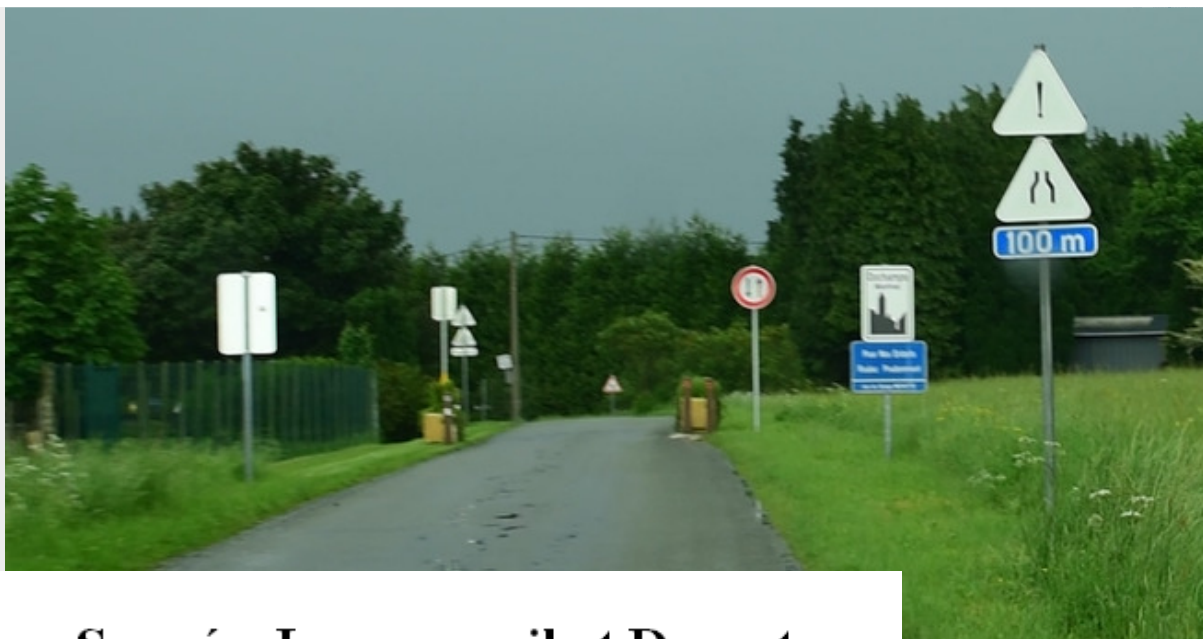
SOLUTIONS préconisées

- Installer des bacs à fleurs ou légumes. Les installer du même côté afin de sécuriser le passage des piétons du côté des bacs (point 1 du schéma).
- Déplacer l'arrêt de bus pour dégager un espace sans voiture devant l'école (point 2 du schéma). Les bacs peuvent servir à délimiter l'arrêt du bus.
- Replacer le panneau "fin d'agglomération" après la dernière maison.



DOCHAMPS

Entrées village



SOLUTIONS préconisées

Entrées du village par Rendeux, Samrée, Lamormenil et Devantave

- Enlever les signaux de priorité de passage (2 flèches), non justifiés.
- Analyser la vitesse des véhicules.

Entre le Moulin Crahay et Freyneux

- Enlever le panneau 70 km/h et le remplacer par un panneau 50 km/h.

A la sortie de Freyneux

- Enlever la plaque additionnelles ADR au panneau C23.

Par le val

PROBLEMES évoqués par les citoyens

- Étroitesse rue So les Vales après tournant rue de la gare
- Panneaux priorité de droite trop petits/peu visibles
- Solution proposée : mettre cette partie en sens unique

PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- Rue sans doute très peu fréquentée. Quasi impossible rouler à + 50km/h.
- Panneaux priorité droite ont dimension standard et sont bien visibles. Vu configuration lieux, leur présence n'est même pas requise !
- Proposition mise à sens unique ; pas retenue car solution urbaine, pas rurale, engendrant vitesse et détours.
- Problème pas avéré, pas lieu d'intervenir.

ODEIGNE

Carrefour entre la route de l'Auneu et la rue de la Madone

Remarque : demande introduite auprès du TEC pour autorisation déplacement abri de bus.
Attente de la réponse.



SOLUTIONS préconisées

- Déplacer l'arrêt de bus.
- Créer un abri de bus à la pointe de l'Y.

PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- Objectiver les excès de vitesse !
- Dans un village silencieux comme Odeigne, une voiture (bruyante) semblera plus perturbante et donnera une impression de vitesse, bien plus que dans une localité plus peuplée.



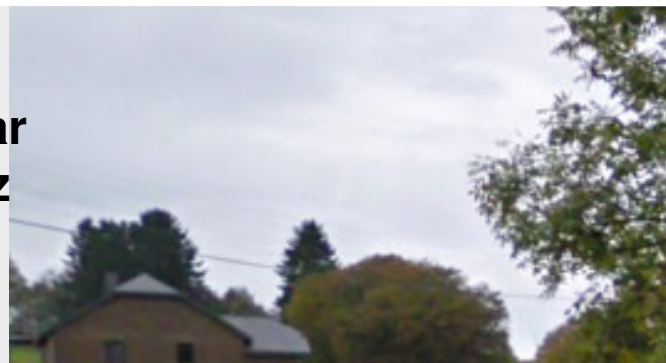
avoir un

gne droite

vent céder

e chicanes





SOLUTIONS préconisées

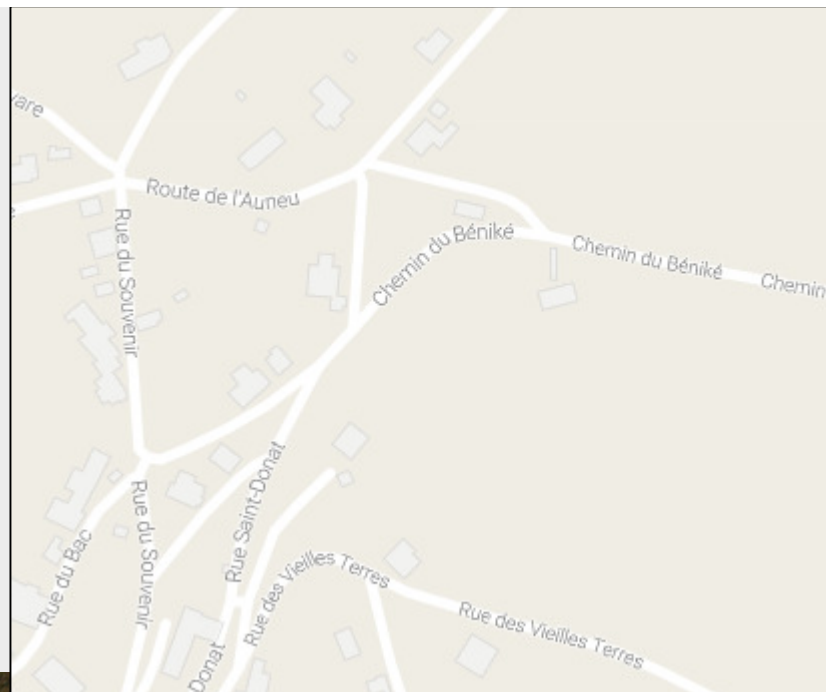
- Analyser la vitesse des véhicules à cet endroit mais aussi à l'entrée du village route de l'Auneu.
- Rétrécir la voirie à l'emplacement des bordures rouges et blanches actuelles (solution similaire au point 1) :
 - Avec des bacs de manière à avoir un passage de 4 mètres pour la circulation (voir schéma).
 - Avec des pavés surélevés de 2 centimètres, placés de manière à avoir un passage de 3 mètres (voir schéma).
 - Placer le panneau B19 – B21 de priorité de passage.
- Poursuivre, dans le village par l'aménagement, environ tous les 75 mètres de chicanes entre les deux entrées du village (solution rejoignant celle du point 1).

ODEIGNE

Chemin du Béniké

PROBLEMES évoqués par les citoyens

Carrefour à 5 bras. Problème visibilité à la descente.



SOLUTIONS préconisées

- Mettre la rue à sens unique afin d'en interdire la descente, excepté pour les vélos.

ODEIGNE

Rue Saint Donat : plaine de jeux



PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- *Proposition passage piéton* ; pas bonne idée
- Panneau complémentaire pas nécessaire vu présence panneau A23 + ils jouent + zone 30 = suffisant. Si trop de panneaux, automobiliste n'y est plus attentif..

SOLUTIONS préconisées

Fermer la plaine de jeux au niveau de la crête. Prévoir une fermeture depuis la végétation jusqu'à l'arrêt du bus. Mettre des piquets, tendre des câbles et planter des petits fruitiers (groseilliers, framboisiers...).



HARRE

N30



PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- Déjà eu accidents ? Si non, pas une priorité au niveau affectation budget.
- SPW pas favorable au traçage passages piétons sur nationales.
- Visibilité très bonne ; traversées piétonnes possibles de façon sécurisée.



PROBLEMES évoqués par les citoyens

- Sortie d'autoroute Harre trop rapide
- Arrêts des lignes 1011, 10/03 et bus scolaire non sécurisés



SOLUTIONS préconisées

- Demander au SPW une analyse de la sortie de l'autoroute.
- Demander au SPW qu'il procède aux aménagements nécessaires afin de crédibiliser la vitesse de 70 km/h à la sortie de l'autoroute.

HARRE

Carrefour entre la rue du Châtaignier et la rue Caton



PERCEPTION DES EXPERTS Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- Faire analyse trafic afin d'objectiver problèmes

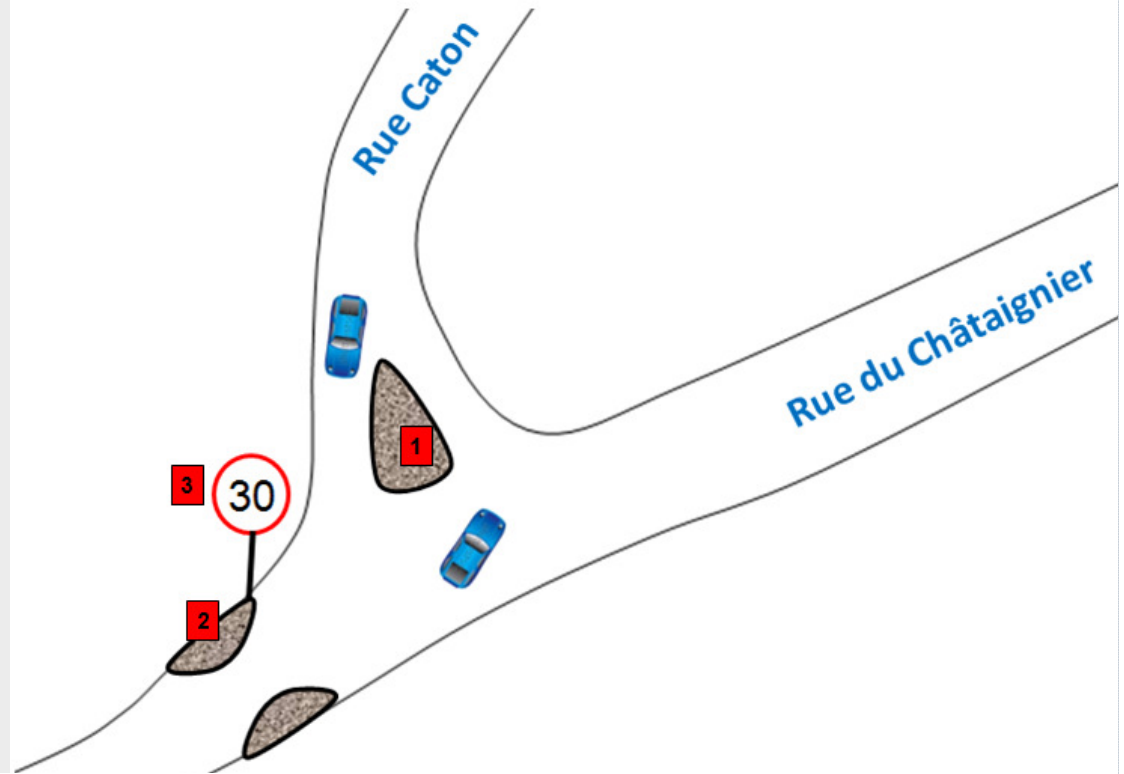


PROBLEMES évoqués par les citoyens

Manque de signalisation et/ou aménagement du carrefour.

HARRE

Carrefour entre la rue du Châtaignier et la rue Caton



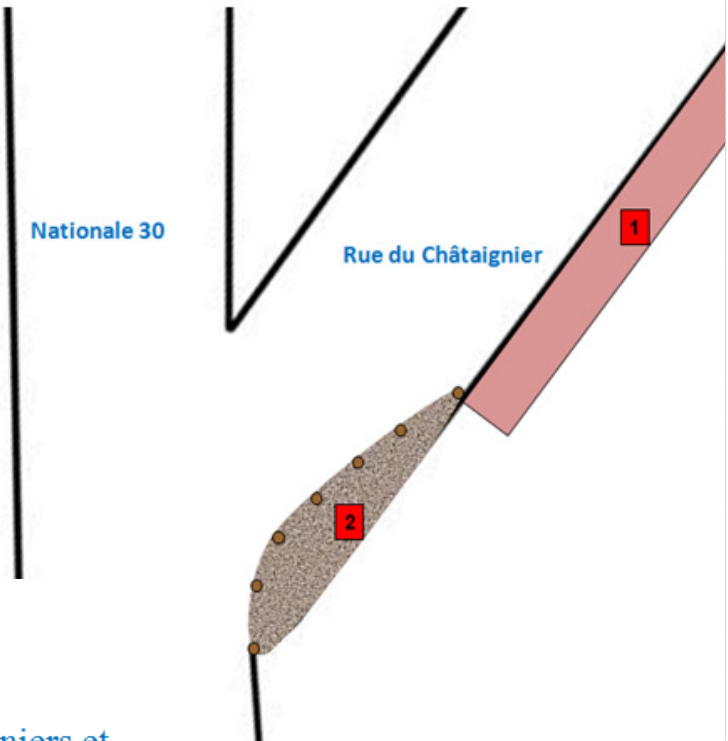
SOLUTIONS préconisées

- Installer un panneau "zone 30" à l'entrée du village (point 3 du schéma).
- Aménager une bordure triangulaire en îlot (point 1 du schéma) dans la rue Caton en bordure du carrefour.
- Aménager des rétrécissements (point 2 du schéma) en entrée de village pour créer un effet de porte.

Remarque : les experts conseillent de tester ces aménagements durant 2 à 3 mois avec un îlot un plastique. Ils recommandent également de tester le passage des poids lourds avec le bus communal (rayon de braquage) et de solliciter le "contrôle citoyen".

HARRE

Rue du Châtaignier



SOLUTIONS préconisées

- Rationnaliser les indications concernant la zone 30 :
 - Il n'est pas nécessaire de répéter "zone 30" dans le village.
 - Démarrer la zone 30 au niveau du carrefour entre la rue des châtaigniers et la rue Terres Simon.
 - Renforcer ensuite ce principe "zone 30" via l'ajout de l'un ou l'autre dispositif.
 - Il faut un signal à toutes les routes.
- Prévoir de laisser 1 mètre à revêtir d'une couleur différente devant le futur lotissement (point 1 du schéma). Cet espace marqué fera office de trottoir.
- Enlever le panneau "fin d'agglomération" à Champ de Harre.
- A l'intersection avec la N30, demander au SPW s'il est possible d'imaginer un dévoiement (point 2 du schéma) pour éviter que les véhicules ne coupent leur trajectoire.

Explications

Une voirie = accepter que des
ordre possession de la route.
dire, ils font bien leur office.
ents pour pas obstruer
rien, qu'ils continuent, ça

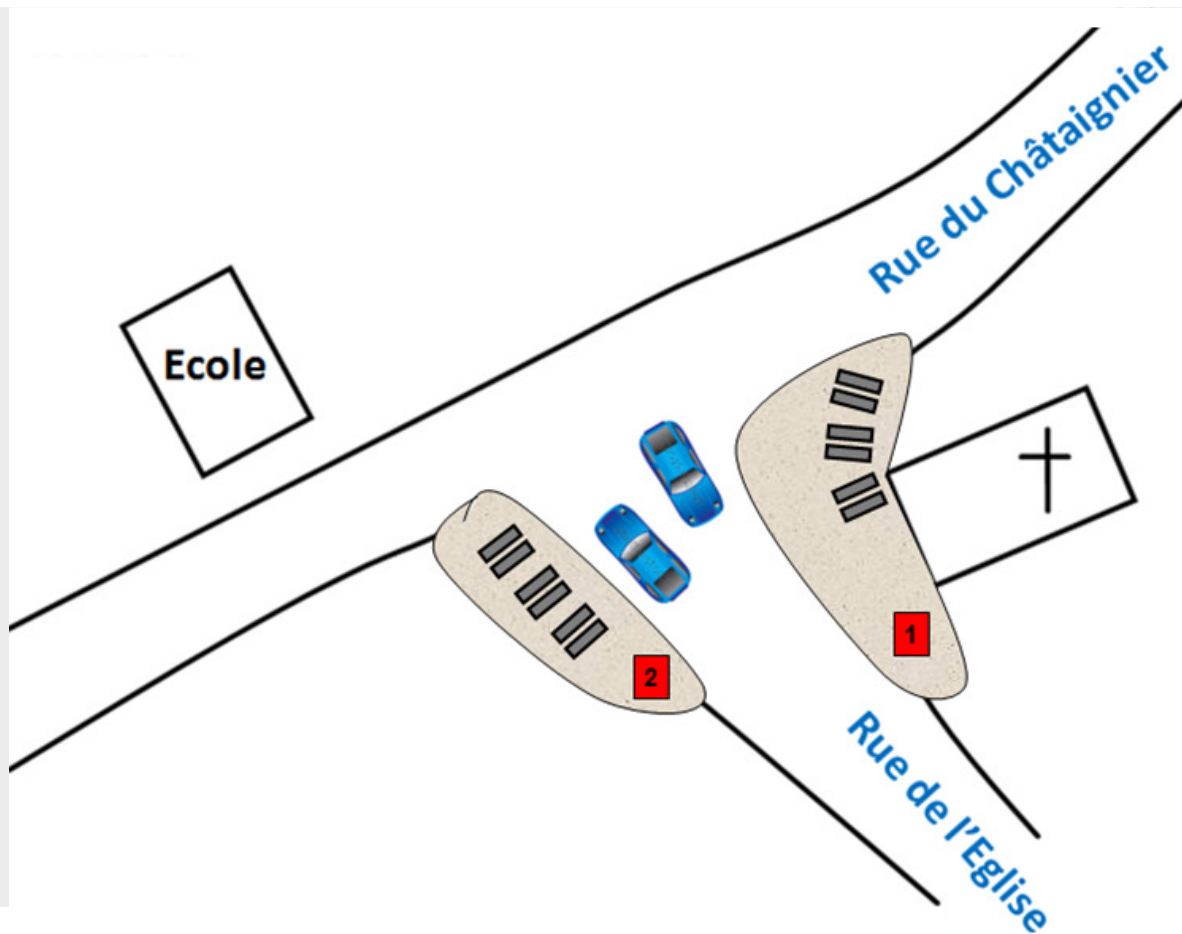
HARRE

Carrefour entre la rue du
Châtaignier et la rue de l'Eglise



HARRE

Carrefour entre la rue du Châtaignier et la rue de l'Eglise



SOLUTIONS préconisées

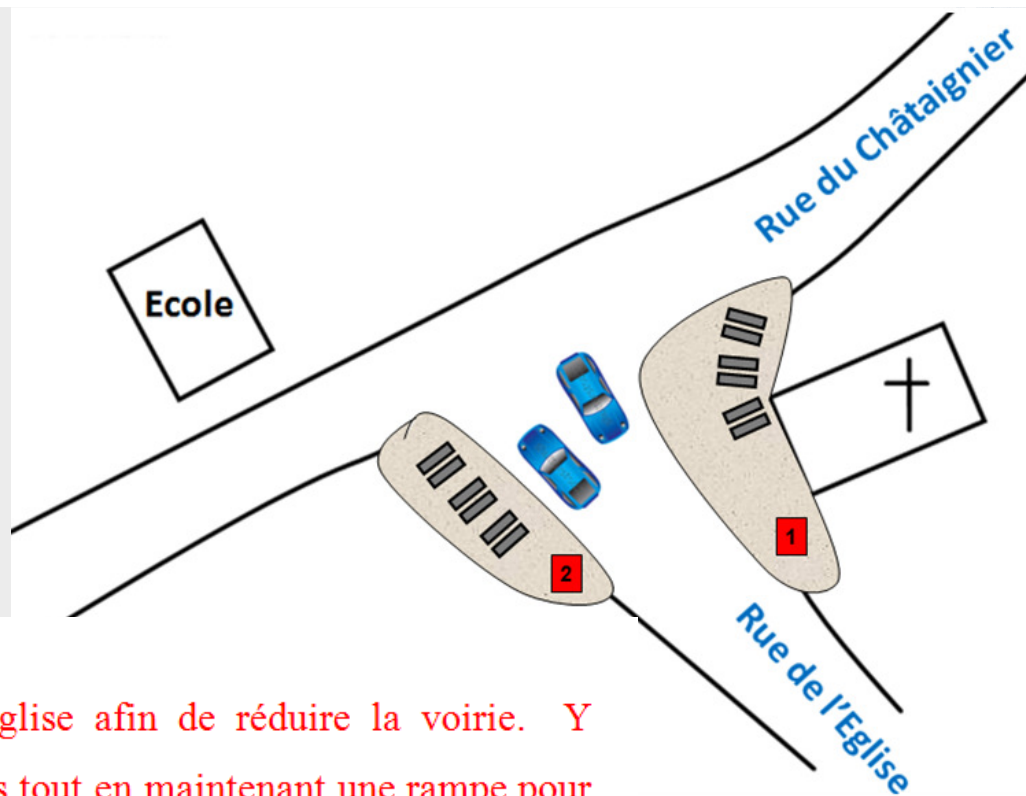
- Enlever les signaux de passage piétons.
- Marquer les deux passages piétons par des "yeux de chats".
- Enlever toute la signalisation près de l'église (panneau "Fin zone 30", panneau "Attention", panneau "Rétrécissement", panneau "50m", panneau "Interdiction de stationner" ainsi que le panneau d'indication du Don Diego)
- Réaliser une campagne de sensibilisation sur les excès de vitesse à l'aide de "speed guns".

HARRE

Carrefour entre la rue du Châtaignier et la rue de l'Eglise

SOLUTIONS préconisées

- Réaménager le carrefour :
 - Recréer un espace convivial devant l'église afin de réduire la voirie. Y intégrer des escaliers pour faciliter l'accès tout en maintenant une rampe pour les personnes à mobilité réduite (voir schéma).
 - Créer un nouvel aménagement en regard de celui devant l'église (dans le bosquet). Prévoir également des escaliers (voir schéma).
 - Supprimer la "goutte" centrale avec la fontaine.
 - Réintégrer la fontaine dans un des deux aménagements à gauche ou à droite de la rue de l'Eglise.
 - Intégrer si possible les espaces des riverains dans l'aménagement public via une participation privée - public.
 - Enterrer les fils électriques aériens et supprimer les potences.

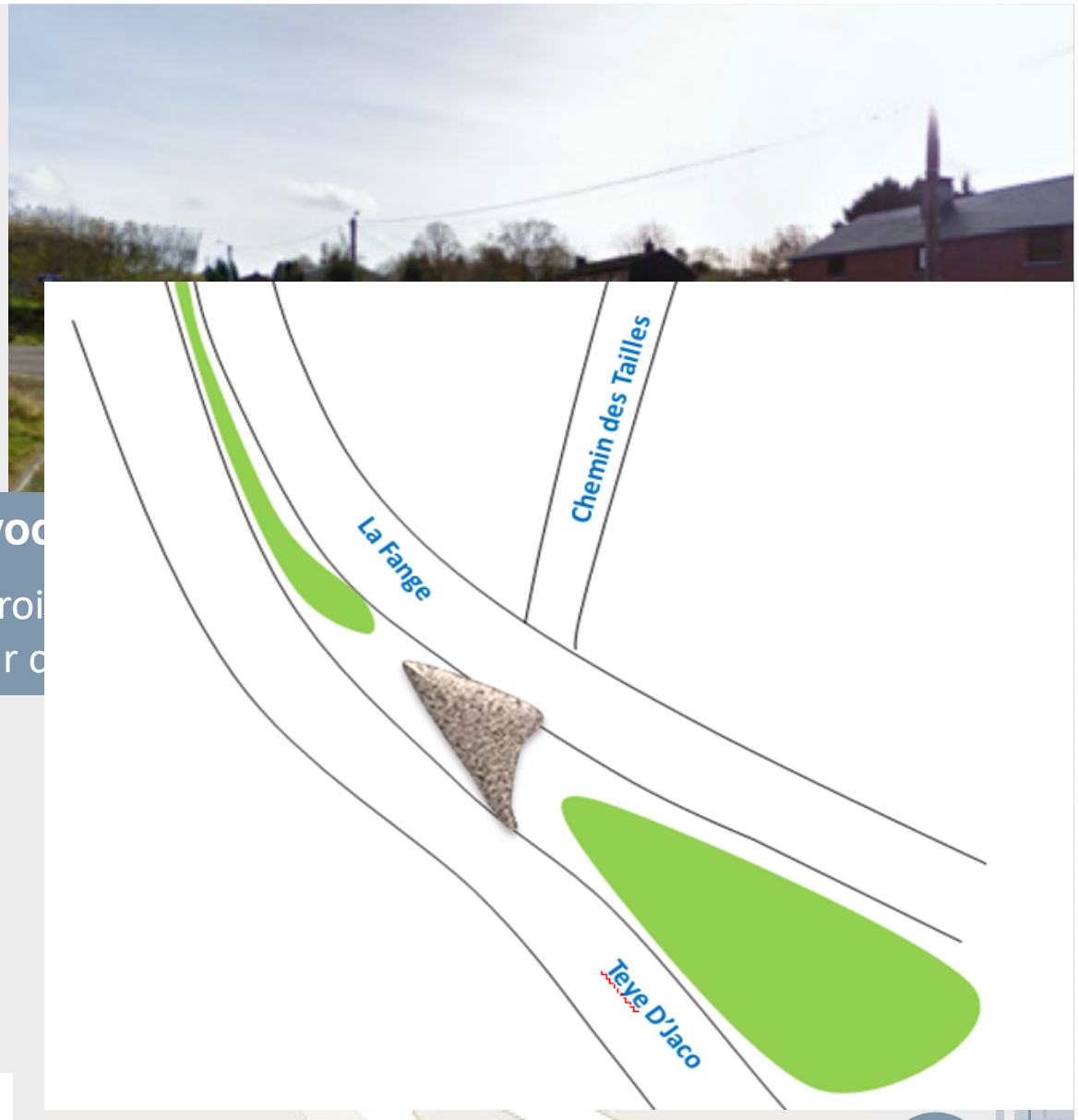


HARRE

Carrefour de La Fange

PROBLEMES évoqués

Manque sécurité croi
carrefour formé par c



SOLUTIONS préconisées

- Aménager une "goutte" au croisement de la rue de La Fange et du chemin des Tailles à l'aide de barrières "Jersey".

DEUX RYS

Entrée du village

PROBLEMES évoqués par les citoyens

Deux accidents récents à l'entrée de Deux-Rys

PERCEPTION DES EXPERTS

Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- L'éclairage est une bonne idée



SOLUTIONS préconisées

- Chauler les arbres étêtés pour une meilleure visibilité.
- Placer des bandes vibrantes annonçant le rétrécissement. Les placer 100 mètres en amont, dans les bois.

CHÈNE AL PIERRE

PROBLEMES évoqués par les citoyens

- Absence de zones dédiées exclusivement aux usagers lents.
- Obligation de circuler sur la N30 (vitesse excessive des voitures et visibilité réduite).

N30 entre Manhay et Chêne-al-Pierre



SOLUTIONS préconisées

- Faucher de manière moins tardive et plus bas afin de permettre aux piétons de cheminer sur le bas-côté de la route.
- Aménagement d'une voie pour les cyclistes.
 - Rejoindre Manhay à pied est illusoire, distance trop importante pour piéton.
 - Ajouter éclairage public pas nécessaire, les catadioptres suffisent.

FAYS

Route de Saint-Antoine



PERCEPTION DES EXPERTS

SOLUTIONS préconisées

rés ? Oui/non - explications

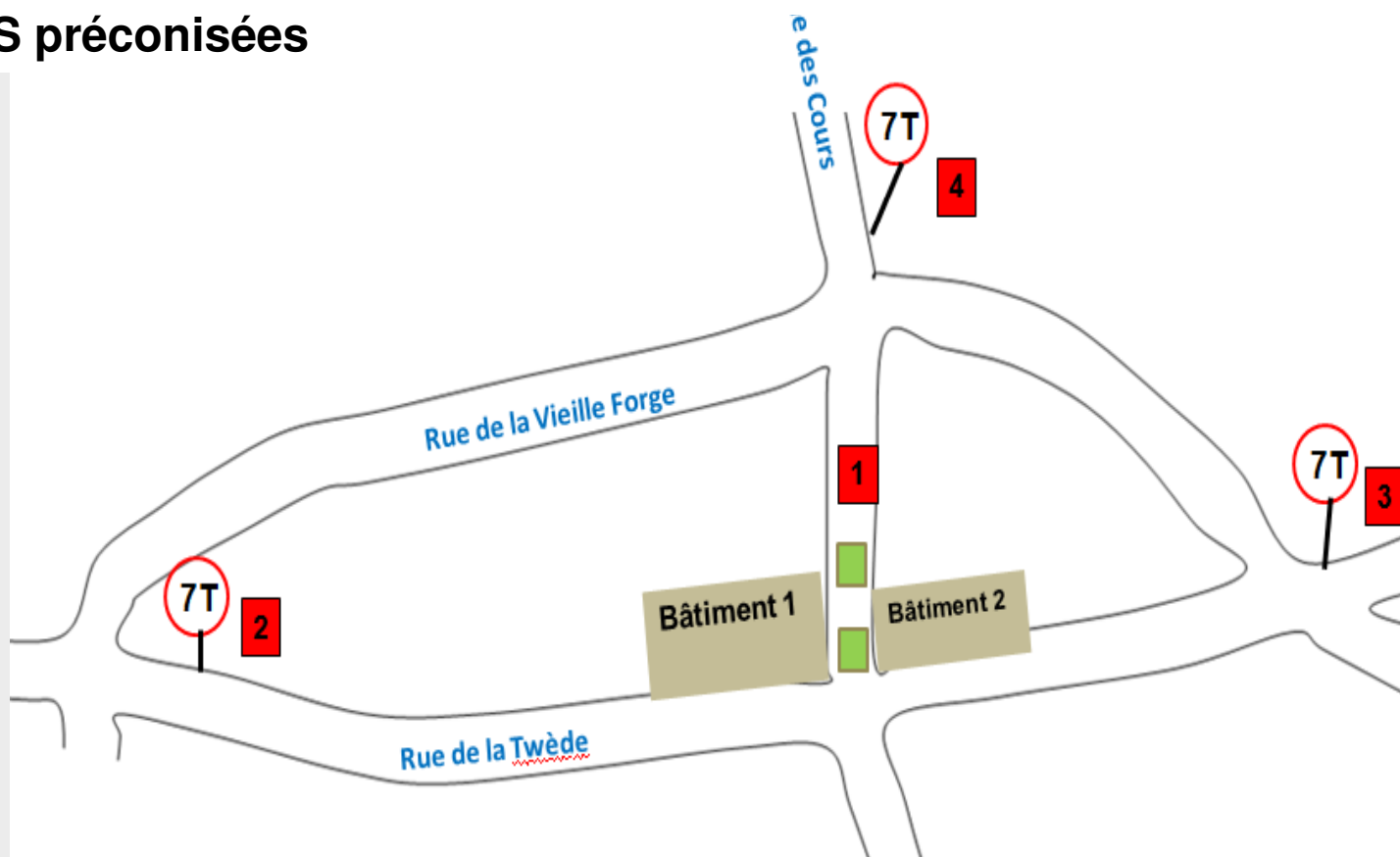
- Faucher les accotements à droite pour faciliter le passage des piétons sur le côté de la route.
- Déplacer le panneau "Piétons" en face de l'église.
- Ajouter un panneau A51 "Attention" avec l'annotation "Nombreux piétons sur la chaussée".
- Distribuer aux demandeurs d'asile résidant au centre de Saint-Antoine des brassards fluo et des lampes de poche.

FAYS (VERS ROCHE À FRÊNE)



- Afin de dévier le trafic des camions dans le village, prévoir un panneau en amont qui limite le passage via une indication de longueur maximale.
- Se renseigner auprès du TEC afin de s'assurer que les restrictions d'accès à la rue des Cours ne perturbent pas les lignes de bus.

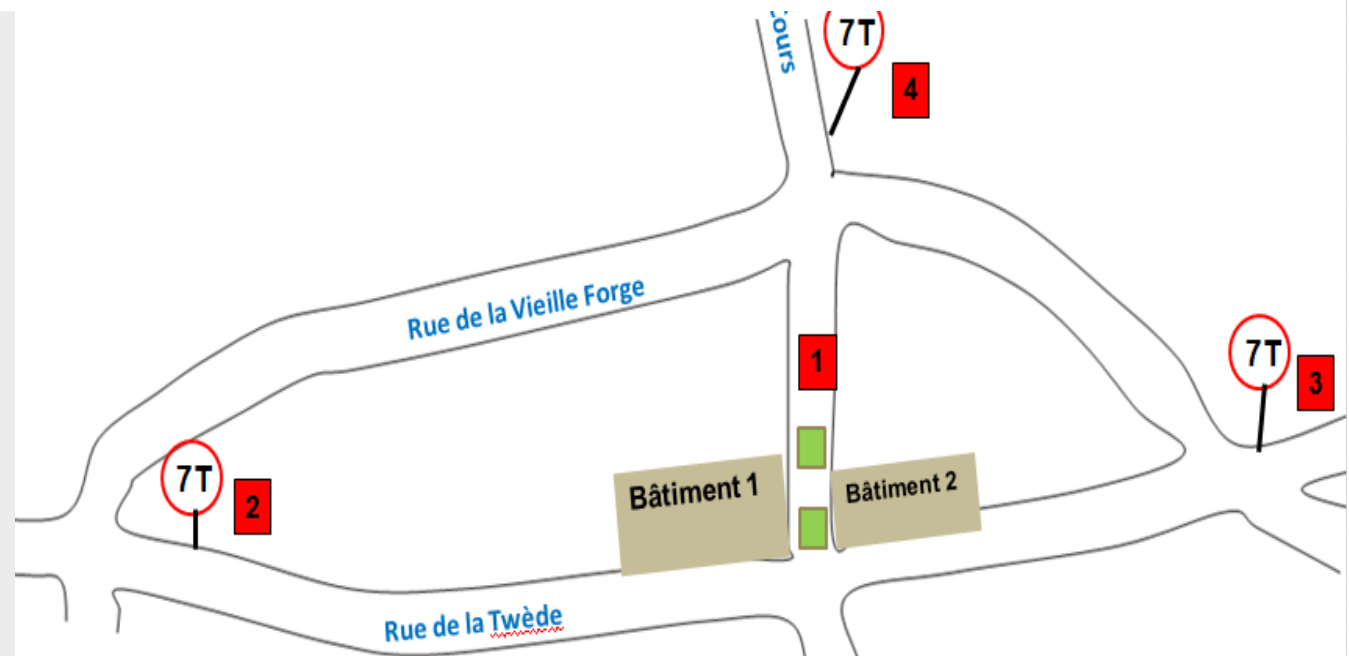
SOLUTIONS préconisées



FAYS (VERS ROCHE À FRÊNE)

SOLUTIONS préconisées

- Consulter les riverains habitant les deux maisons concernées (bâtiments 1 et 2 du schéma).
- Fermer le passage entre les deux bâtiments et empêcher tout passage (point 1 du schéma) :
 - Soit en implantant de grosses pierres de bordure anciennes.
 - Soit en implantant en plein milieu des bacs de fleurs ou de légumes
- Le passage des habitués (riverains, livreurs...) pourra s'effectuer via deux boucles : l'une à droite, l'autre à gauche. A l'entrée de ces boucles, implanter les panneaux d'interdiction au plus de 7 tonnes. |



FICHES PROJETS « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

N° de fiche	Libellé du projet matériel (PM)	Objectifs de développemen		
		1	2	3
Les projets de priorit				
PM1.01	Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay	X	X	
PM1.02	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)			
	<i>PHASE 1 : Structure principale</i>	X	x	X
	<i>PHASE 2 : Structure secondaire</i>	X	x	X
PM1.03	Aménagement du centre de Manhay	X		X
→ 04	Aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune	X	X	X
PM1.05	Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers	X	X	X



Commune de Manhay

P1.PM 04
Projet matériel n°04
Priorité 1

SECURITE ROUTIERE »

Aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune

Description du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable de la commune. Il vise à améliorer la sécurité routière et la convivialité des espaces publics. Les différents lieux d'intervention sont organisés de la manière suivante :

**Subvention
DR**

Les différents lieux d'intervention sont organisés de la manière suivante :

- Aménagement de sécurité et de convivialité :

- Phase 1 : Réaménagement de la rue Fontaine des Cheveaux à Oster
- Phase 2 : Réaménagement du carrefour rue du Châtaignier et rue de l'Eglise à Harre
- Phase 3 : Création d'effets de portes à l'entrée des 17 villages.

- Projet de sécurisation sur le domaine du SP

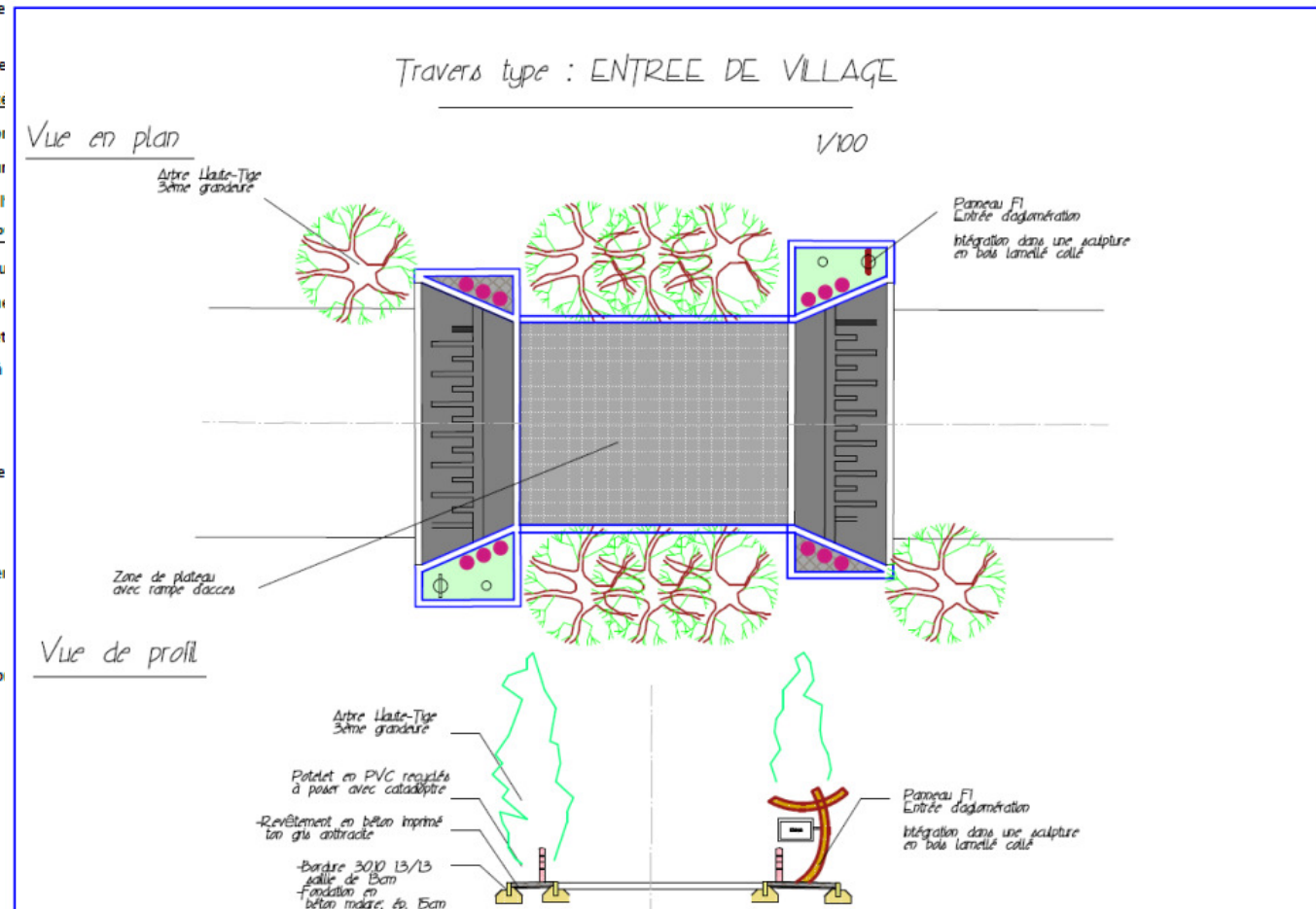
- Sécurisation entre la sortie de l'autoroute à Harre et la rue de l'Eglise à Harre
- Sécurisation de la Grand-rue à Grandmoulin
- Sécurisation de la N30 entre Manhay et Oster
- Sécurisation du carrefour de la Fange à Oster
- Sécurisation de la N30 à Harre

- Autres projets de sécurisation routière

- Rue Villers de Chavan à Vaux-Chavanne
- Chemin du Coignelo à Vaux-Chavanne
- Chemin des Monts à Vaux-Chavanne
- Rue des écoliers, devant l'école, à Oster
- Plaine de jeux à Odeigne
- Rue du Châtaignier à Harre
- Carrefour rue du Châtaignier et rue Cato à Harre
- Traversée du village de Roche-à-Frêne

- Aménagement de sécurité et de convivialité :

- Phase 1 : Réaménagement de la rue Fontaine des Cheveaux à Oster
- Phase 2 : Réaménagement du carrefour rue du Châtaignier et rue de l'Eglise à Harre
- Phase 3 : Création d'effets de portes à l'entrée des 17 villages.



LA SUITE DU PLANNING

PCDR MANHAY

Proposition de rétro-planning au 13/09/2016

<u>Phase</u>	<u>Durée</u>	<u>Proposition de timing</u>
Avant-projet complet du PCDR		fin septembre 2016
Relecture DGA, FRW, AC et CLDR	3 sem	fin octobre 2016
Intégration des remarques des relecteurs	2 sem	début novembre 2016
Dépôt à la CLDR et au Collège		début novembre 2016
Approbation à la CLDR et au Collège	10 jours	mi novembre 2016
Dépôt à la DGA pour avis		mi novembre 2016
Avis de la DGA	30 jours (**)	mi décembre 2016
Dépôt au CC		début janvier 2017
Approbation du CC	10 jours	début janvier 2017
Multiplication du dossier	15 jours (***)	fin janvier 2017
Dépôt du dossier à la CRAT		fin janvier 2017
Passage en CRAT		mars - avril 2017

RELECTURE DU PCDR

Pourquoi est-ce important que VOUS relisiez ?

C'est le fruit de votre travail, c'est donc VOTRE PCDR !

C'est un document stratégique qui engage la commune pour 10 ans

C'est sur cette base que se poursuivra l'investissement de la CLDR

Pratiquement :

- Un lien dropbox vous sera fourni dès demain
- Attachez vous à lire ce qui vous intéresse le plus
- Les remarques sont à envoyer à la FRW qui centralise
- Une version papier sera disponible à la commune.

A ne pas faire : Tout remettre en question à ce stade !



**Merci de
votre
attention**

